

## BRANCHE DES ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE

AGEFOS PME est le partenaire de votre branche professionnelle depuis la signature de l'accord formation du 18 décembre 2009. Cet accord rend obligatoire le versement des contributions au titre de la professionnalisation et de tout ou partie du plan de formation et a été confirmé dans l'accord formation du 2 octobre 2015 étendu le 7 avril 2016. Par ailleurs, l'accord du 02 octobre 2015 recommande AGEFOS PME en qualité de collecteur de la taxe d'apprentissage. À ce titre, nous avons le plaisir de vous offrir cette édition de la Lettre Emploi-Formation, vous récapitulant les points clés de notre partenariat.

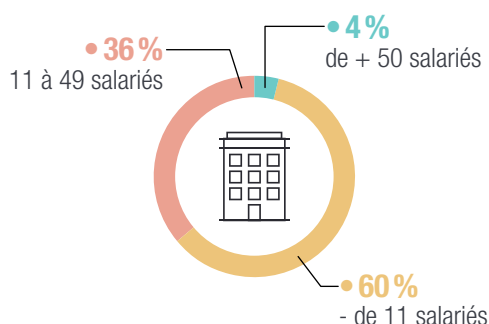
### VOTRE SECTEUR PROFESSIONNEL (données bilan consolidé année 2017)



**3 766**  
ENTREPRISES



**62 369**  
SALARIÉS



#### PLAN DE FORMATION



**15 547**  
STAGIAIRES  
FORMÉS



**312 942**  
HEURES  
STAGIAIRES

**1 859**

CONTRATS  
DE PROFESSIONNALISATION

DISPOSITIFS  
DE PROFESSIONNALISATION

**290**

PÉRIODES  
DE PROFESSIONNALISATION

#### COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

**110**  
SALARIÉS  
AUTONOMES

**202**  
SALARIÉS DES  
ENTREPRISES

## PROJETS EMPLOI-FORMATION

### OFFRE PRIORITAIRE NATIONALE

À la demande de la CPNEFP des entreprises de SAP, tout le réseau AGEFOS PME intègre désormais dans son catalogue d'actions collectives des sessions 100% SAP sur des thématiques prioritaires retenues par les partenaires sociaux (Sécurité, numérique, Loi ASV).

Comme pour toutes les actions des catalogues régionaux, les inscriptions à ces sessions sont facilitées et simplifiées. Certaines actions sont également cofinancées par la CNSA.

L'objectif est de faciliter la formation des salariés sur ces thématiques prioritaires de la branche avec des formations clé en main et des procédures allégées.

### AGEFOS PME, ACTEUR MAJEUR DE L'ALTERNANCE

AGEFOS PME accompagne les entreprises dans la gestion de la taxe d'apprentissage et dans la mise en œuvre des politiques de recrutement en alternance, et s'est imposé comme un acteur majeur avec 25% du total des contrats signés. Nous proposons aux entreprises et aux branches :

- la mise à disposition d'éléments d'information sur l'alternance,
- un accompagnement dans la mise en œuvre de l'ingénierie de certification,
- une aide pour fixer les niveaux de prise en charge,
- la promotion des dispositifs et des métiers auprès des entreprises,
- des outils pour faciliter le financement des contrats.

### IMPACT DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION AU SEIN DE LA BRANCHE

La branche professionnelle des Entreprises de Services à la Personne est soumise à des contraintes réglementaires fortes. Dans cette optique, l'Observatoire de branche a engagé une démarche visant à mieux connaître les besoins en compétences des salariés positionnés sur les métiers impactés afin d'élaborer des recommandations et des plans d'actions à mettre en œuvre pour accompagner les entreprises et les salariés.

L'étude est disponible sur le site internet d'[AGEFOS PME](http://agefos-pme.com).



**Joël Ruiz**  
Directeur Général

A l'heure où la formation professionnelle connaît de profondes mutations, AGEFOS PME inscrit d'ores et déjà son action dans le cadre des missions que se verront confier les Opérateurs de compétences demain.

Déjà particulièrement mobilisé sur les politiques de l'emploi, AGEFOS PME prendra pleinement part à ce nouveau système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Pour cela il renforcera encore davantage son expertise en ingénierie de certification et en prospective afin de soutenir les branches professionnelles, renforcera les services dans le domaine de l'alternance et l'accompagnement des plus petites entreprises dans la gestion de leurs compétences, et poursuivra le travail mené avec les partenaires de l'emploi au plus près des territoires.



## RÉSEAU DE PROXIMITÉ

**15 DÉLÉGATIONS TERRITORIALES**

dont **2** dans les départements et régions d'outre-mer

**85**   
IMPLANTATIONS LOCALES



**1 060 SALARIÉS**

aux côtés des entreprises

## NOS ADHÉRENTS

**330 400**

NOMBRE D'ADHÉRENTS

**91 %**  
des entreprises sont  
**DES TPE**

**5,87**  
MILLIONS  
de salariés  
couverts



## OBSERVATOIRES & CERTIFICATIONS



**40**

OBSERVATOIRES  
prospectifs des métiers  
et des qualifications



**80**

CERTIFICATS DE  
QUALIFICATION  
professionnelle créés  
ou renouvelés



**150**

ÉTUDES MENÉES

## DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**19 200**

DEMANDEURS D'EMPLOI  
accompagnés dans le cadre  
d'un dispositif d'aide au retour  
à l'emploi

**71 630 ALTERNANTS**  
accompagnés dont :

- > **27 120** contrats d'apprentissage par le biais de **971** CFA
- > **44 510** bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation

**564 000**

STAGIAIRES FORMÉS dont :  
> **59 600** périodes de professionnalisation  
> **26 500** comptes personnel de formation